

Le 25 octobre 2005

**Lignes directrices d'évaluation
à l'intention des membres de
Réseau Capital**



Madame, Monsieur,

En 2004, Réseau Capital et l'ACCR ont adopté d'un commun accord des principes et lignes directrices d'évaluation inspirés de principes de l'Association européenne de capital-risque (EVCA). Ces principes proposaient au milieu du capital de risque une méthodologie cohérente en matière d'évaluation, devant permettre de produire des données pertinentes sur les rendements obtenus dans notre secteur d'activité. Réseau Capital a vu avec plaisir un grand nombre de ses membres adopter ces principes et lignes directrices.

Au cours de la dernière année, le secteur du capital de risque a procédé à un nouvel examen des principes et lignes directrices d'évaluation, par suite de l'introduction par l'EVCA de nouvelles lignes directrices en la matière. De nombreuses sources ont souligné l'importance de l'exigence relative à l'utilisation de la juste valeur pour l'évaluation des investissements et des fonds de capital de risque. Le passage à la juste valeur est exigé aux termes des PCGR et a été adopté par l'ILPA (International Limited Partnerships Association), le PEIGG (Private Equity Industry Guidelines Group, créé aux États-Unis pour se pencher sur ces questions), le CFA Institute et divers groupes et associations du milieu du capital de risque. Dans ce contexte, le comité d'évaluation de Réseau Capital a donc cherché à préciser encore davantage les lignes directrices afin d'améliorer le processus d'évaluation et d'assurer une cohérence avec ce qui se fait de façon internationale.

Suite aux améliorations apportées aux lignes directrices initiales de l'EVCA et à l'élaboration des nouvelles lignes directrices de cette association, Réseau Capital recommande donc à ses membres, et d'un commun accord avec l'ACCR, l'adoption intégrale de ces lignes directrices, intitulées *The International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines* (IPEVCG). Ces lignes directrices ont déjà été adoptées par 21 associations de capital de risque dans le monde, et ont été approuvées par l'ILPA. Vous trouverez un lien à ces lignes directrices dans le site de Réseau Capital, ou directement au <http://www.privateequityvaluation.com>.

Vous trouverez également ci-joint une annexe soulignant les principales différences entre les lignes directrices actuelles de Réseau Capital et les nouvelles lignes directrices. Le principal changement réside dans l'élimination de la méthode de la valeur prudente dans le cas des sociétés fermées émergentes, et l'adoption de la méthode de la juste valeur,

...2

même à l'égard de ces sociétés fermées émergentes. À la lumière de ces changements, les addenda publiés l'an dernier et qui portaient sur certains points particuliers ont été en grande partie intégrés dans les nouvelles lignes directrices de l'EVCA. Il n'a donc pas été nécessaire de les reprendre. L'utilisation de la juste valeur est en voie d'être adoptée comme méthode correspondant à la meilleure pratique pour les investisseurs en capital de risque et fonds de capital privé. En termes simples, la juste valeur se définit comme le montant auquel un élément d'actif pourrait être échangé entre parties compétentes agissant en toute liberté dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance. Les nouvelles lignes directrices de Réseau Capital/IPEVCG proposent cependant diverses méthodologies de calcul de la juste valeur, selon les circonstances propres à chaque investissement. En outre, les nouvelles lignes directrices soulignent abondamment l'importance de veiller à ce que la détermination de la juste valeur soit faite de façon fiable.

Veillez lire avec attention ces nouvelles lignes directrices ainsi que le sommaire des principaux changements, en annexe. N'hésitez pas à communiquer avec Réseau Capital pour toute question à ce sujet, inforesseau@reseaucapital.com

Cordialement,

Gilles Duruflé
Président
Comité de standardisation et performance
Réseau Capital

Annie Thabet
Présidente
Réseau Capital